N° CL11 ART. 15

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mai 2013

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 1011)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL11

présenté par M. Galut, rapporteur

		
	ARTICLE 15	
A l'alinéa 17, substituer aux mots :		
« ainsi qu'au »,		
les mots :		
« et du ».		
	EVDOSÉ SOMMA IDE	

EXPOSE SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.